

ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
 Lausanne
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :
 Suisse, 3 fr. par an; autres
 pays, 5 fr. par an.
 10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue pour la défense de l'Humanité fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation.

Compte de chèques postaux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts de la ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au secrétariat, Lausanne, 3 Jumelles.

Comité suisse de la Ligue : D^r Aug. FOREL; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux; A. SUTER, président du Conseil communal de Lausanne; D^r Tschumi, président du gouvernement bernois; D^r Moser, conseiller d'Etat, Berne; D^r R. BRODA; A. SESSLER (Berne), D^r A. HUBER (Bâle), anc. présidents de tribunaux; D^r A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix; E. PEYREQUIN, président du conseil d'administration du journal « La Libre Pensée internationale »; H. HODLER, directeur du journal « Esperanto », Genève, etc.

Comité de patronage international : Jean LONGUET, député de la Seine; Lucien LE FOYER, anc. député de la Seine; Gustave HUBBARD, anc. député de Seine-et-Oise; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes; Lino FERRARI, procureur général honoraire, Côme; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures; Dr. N. af URSIN, anc. vice-président de la Diète finlandaise; Sir Robert STOUT, anc. premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.
 Président de la Ligue : D^r R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».
 Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Lausanne, le 18 décembre 1916.

A nos lecteurs

La grève des typographes a empêché la publication de notre journal pendant plusieurs semaines. Nous l'avons beaucoup regretté et nous prions nos abonnés et amis de bien vouloir excuser ce contre-temps.

La réd. et l'adm. de la Voix de l'Humanité.

Propos de guerre

A propos de deux discours. — Les origines immédiates de la guerre. — Problèmes d'avenir. — Gouvernements et opinion publique¹⁾.

Deux importants discours ont récemment défrayé la chronique mondiale. Lord Grey et M. Bethmann-Hollweg se sont, à fois nouvelle, expliqués sur les origines immédiates de la guerre. Inutile de dire qu'ils ne s'entendent pas plus maintenant qu'auparavant. Plus les déclarations se multiplient, moins l'accord est possible, et ceci pour la bonne raison que chacun des deux antagonistes s'obstine à ne mettre en lumière que les faits dont il puisse tirer argument en faveur de son pays.

Le discours prononcé par M. Bethmann-Hollweg constitue un habile plaidoyer et il satisfait probablement la grande majorité de ses compatriotes. Mais l'observateur impartial ne peut cependant s'empêcher de remarquer que le chancelier a passé sous silence des faits dont la connaissance serait fort intéressante pour l'intelligence des événements. L'exposé de Lord Grey présente, lui aussi, de graves lacunes.

« L'acte qui a rendu la guerre inévitable, déclare le chancelier, c'est la mobilisation russe, ordonnée dans la nuit du 30 au 31 juillet. » A entendre l'homme d'Etat allemand, il semblerait que la crise n'ait commencé qu'à partir de ce moment. Les événements fort graves qui ont motivé la décision du gouvernement russe sont complètement passés sous silence. Il est cependant impossible de retracer honnêtement l'histoire d'une crise si l'on fait abstraction de l'acte initial. Or, dans les nombreux exposés de M. Bethmann-Hollweg, il est question de beaucoup de choses, sauf de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, qui est incontestablement à l'origine de la crise tragique. Cet oubli systématique ne laisse pas d'être impressionnant.

Certes, il paraît certain qu'en envoyant à la Serbie l'ultimatum rédigé dans les termes que l'on sait, l'Autriche, non plus que l'Allemagne, n'entendait provoquer la guerre générale de propos délibéré. L'Autriche voulait la guerre, mais contre la seule Serbie, dans le but de mettre un terme aux menées yougo-slaves et d'augmenter son pres-

¹⁾ L'article ci-dessus qui fait allusion à l'avant-dernier discours du chancelier allemand et au dernier discours prononcé par Lord Grey, en qualité de ministre des affaires étrangères, était destiné au numéro du 15 novembre. Bien que des événements beaucoup plus importants aient surgi depuis, il reste d'actualité dans ses grandes lignes puisqu'il traite du problème des responsabilités immédiates de la guerre, qui n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour. On sait que dans la note relative aux propositions de paix, les puissances centrales affirment, une fois de plus, avoir été victimes d'une agression.

tige dans les Balkans. Les deux puissances centrales demeuraient sans doute persuadées que la Russie, après avoir protesté véhémentement, accepterait finalement le fait accompli comme cela avait été le cas lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Ainsi, l'Allemagne et l'Autriche obtenaient une éclatante victoire diplomatique, le prestige de la Russie dans les Balkans était brisé, et, à travers la Bulgarie, d'avance prête à accepter tout ce qui pouvait nuire à la Serbie, les empires centraux se trouvaient en contact direct avec la Turquie qui offrait un vaste champ d'action à leur activité politique et économique. Le Berlin-Bagdad devenait une réalité et du même coup les séculaires ambitions de la Russie sur Constantinople et les Détroits étaient ruinées pour longtemps.

Il est évident que la guerre générale aurait pu être évitée à ce moment si la Russie s'était finalement désintéressée du sort de la Serbie et avait permis que le conflit demeurât localisé, comme l'entendait le gouvernement allemand. Si elle avait eu, dès le début, la certitude que la Russie soutiendrait la Serbie jusqu'au bout, l'Autriche se serait probablement montrée moins intransigente. Mais la Russie ayant donné à la Serbie le conseil de céder sur presque tous les points, l'Autriche pouvait croire que la grande puissance slave finirait par abandonner la partie. C'est en quoi les dirigeants austro-allemands se sont lourdement trompés. La Russie voulait-elle donc provoquer la guerre européenne? Elle était certainement désireuse de l'éviter — les tentatives de conciliation auxquelles elle s'est prêtée le prouvent —, mais elle ne voulait pas l'éviter à tout prix. Elle semble avoir encore plus craint de perdre son prestige dans les Balkans et, par contre-coup, en Europe, que de soutenir une guerre. D'où sa double attitude: d'une part, afin d'éviter la guerre, elle acceptait des propositions conciliantes, et, d'autre part, pour impressionner l'Autriche et l'intimider, elle mobilisait. Voilà précisément ce qui, en pareil cas, rend tout accord extrêmement difficile: tandis que les diplomates échangent des notes et paraissent tout mettre en œuvre pour maintenir la paix, avec l'arrière-pensée de faire échec à l'adversaire sur l'échiquier diplomatique, les gouvernements prennent des mesures militaires pour être prêts à toute éventualité et aussi pour faire pression sur les Etats avec lesquels ils négocient, dans l'espoir que l'appareil de la force leur en imposera. En réalité, la suspicion s'accroît et les négociations se poursuivent dans une atmosphère empoisonnée par la méfiance et par la peur. Effet du système plus que des individus.

Lord Grey déclare que la Russie a effectué la mobilisation générale seulement après que l'Allemagne eut décrété chez elle la mobilisation. Le chancelier soutient le contraire. Qui a tort? qui a raison? On discutera probablement encore bien longtemps à ce sujet. Le résultat de la discussion dépend d'ailleurs pour une large part de l'extension qu'on donne à l'expression « mobilisation ». La situation européenne était déjà tellement tendue à cette heure qu'il est probable que les Etats en cause envisagèrent simultanément la nécessité de mesures militaires.

Au point de vue pacifique, la Russie a eu tort de procéder de prime abord à la mobilisation, mais

l'Autriche n'a pas eu moins tort de déclarer la guerre à la Serbie, bien que celle-ci fût demeurée conciliante. Le chancelier insiste sur le premier point et fait silence sur le second; c'est là de toute évidence un sujet scabreux. Mais ce silence rend sa thèse bien fragile.

On se rappelle qu'il parut possible d'espérer encore au dernier moment un accord direct entre l'Autriche et la Russie. Les deux puissances acceptaient de prendre comme base de discussion une formule proposée par l'Angleterre. Le chancelier soutient, mais sans donner de preuves concluantes, qu'il conseilla au Cabinet de Vienne d'accepter l'arbitrage aux conditions proposées. Cette tentative n'eut malheureusement pas de suite, l'Allemagne ayant mobilisé à son tour pour répondre à la mobilisation russe. Et cependant à cette heure fatale, une issue pacifique eût encore été possible si la méfiance et la peur de l'échec diplomatique n'avaient pas d'avance frappé de stérilité les tentatives de conciliation proposées *in extremis*: convocation d'une conférence internationale et proposition du tsar de soumettre le différend à l'arbitrage, ce qui par parenthèse ne prouve pas de la part du gouvernement russe une volonté nettement belliqueuse. Lord Grey dit à ce sujet: « L'empereur de Russie proposa de déférer l'affaire au Tribunal de La Haye. Lorsqu'un souverain fait cette offre et qu'un autre souverain n'en tient pas compte, est-ce le souverain qui offre de s'adresser au Tribunal de La Haye qui impose la guerre? » — A quoi le chancelier répond: « La Cour de La Haye que le tsar a proposée est évidemment impressionnante, mais cette solution fut apportée alors que les troupes russes étaient déjà en action contre nous. Ainsi que je l'ai déclaré à plusieurs reprises au Reichstag, Lord Grey avait mis de côté sa propre proposition de conférence en faveur de notre intervention. » Voilà précisément ce qu'il faudrait non seulement affirmer, mais prouver. Il n'y a pas à cacher que tant que cette démonstration ne sera pas faite, le gouvernement allemand restera sous le coup de l'accusation de n'avoir pas fait tout son possible pour éviter la guerre.

Ce qui déroute l'esprit, c'est que, tandis que le tsar proposait à l'Allemagne de porter le différend devant la Cour de La Haye, le kaiser télégraphiait à son impérial cousin d'arrêter la mobilisation et de faire tout ce qui était en son pouvoir pour maintenir la paix. Reste à savoir si le signataire de ce télégramme était sincère. On voit mal l'intérêt qu'aurait eu l'Allemagne à provoquer la guerre dans des conditions peu avantageuses pour elle, étant donnée l'intervention possible de l'Angleterre. Il est possible que le souverain allemand ait été tiraillé en sens contraires, dominé tantôt par le parti de la conciliation, tantôt par le parti militaire qui, croyant à l'imminence de la guerre, entendait que l'Allemagne ne se laissât pas gagner de vitesse. Qui le saura? L'homme est un abîme de contradictions; ceux qui sont à la tête des peuples sont aussi des hommes, et parfois de bien pauvres hommes! — Les dirigeants allemands crurent-ils réellement que la proposition de soumettre le différend à une conférence ou à l'arbitrage cachait un piège, la Russie cherchant à gagner du temps pour parachever sa mobilisation? Cette hypothèse n'est pas invraisemblable

pour qui connaît la méfiance des gouvernements en général et la tournure d'esprit de l'allemand en particulier, très porté à se croire victime de persécutions et de noirs complots? Ou bien, et cela est vraisemblable aussi, le parti militaire, jugeant depuis longtemps la guerre inévitable, sachant l'Allemagne militairement prête, désireux de donner au monde un éclatant témoignage de la puissance allemande, réussit-il au dernier moment à imposer sa volonté et à faire pencher la balance en faveur de la guerre? L'avenir éclaircira peut-être ce qui à l'heure actuelle demeure enveloppé de mystère.

Le chancelier, comme toujours, s'en prend vivement à l'Angleterre et accuse cette puissance d'avoir, au moment critique, donné à la France et à la Russie la perspective d'un appui par les armes, ce qui aurait encouragé la Russie à persister dans son attitude intransigeante. On sait, par le Livre Jaune, que dans les derniers jours de juillet, le président Poincaré écrivait au roi d'Angleterre que si cette dernière puissance faisait savoir qu'elle était disposée à soutenir la France jusqu'au bout (et par conséquent aussi la Russie), pareille déclaration retiendrait l'Allemagne de faire la guerre. La réponse de l'Angleterre fut évasive. La question est de savoir si, par d'autres voies, l'assurance d'un concours effectif ne fut pas donnée. Les documents officiels ne disent qu'une partie de la vérité. Ce qui reste secret serait sans doute souvent beaucoup plus intéressant. Mais même si l'accusation du chancelier était justifiée — ce qu'il est difficile de savoir maintenant — cela n'expliquerait pas le refus de l'Allemagne à la proposition d'arbitrage du tsar, et bien moins encore la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie qui est à l'origine du conflit européen.

L'Angleterre déclare être entrée en guerre à cause de l'invasion de la Belgique. C'est en effet une affirmation discutable. L'Angleterre aurait probablement fini par déclarer la guerre à l'Allemagne, même si la violation de la Belgique n'avait pas eu lieu, parce qu'elle avait intérêt à ne pas laisser écraser la France et la Russie avec lesquelles elle était liée. Il est cependant très probable que le gouvernement anglais aurait eu infiniment plus de peine à faire accepter au peuple anglais, peu belliqueux, l'idée de la participation à la guerre si l'Allemagne ne lui avait pas donné un excellent argument en envahissant la Belgique. Certes, l'Angleterre n'a pas été attaquée; elle aurait pu demeurer neutre, mais il y avait là pour elle, comme pour la Russie, une question de prestige, qui par sa nature échappe à toute appréciation rationnelle.

Quant à la France dont il est fort peu question dans les discours du chancelier, elle ne prit évidemment part à la guerre qu'en vertu du traité d'alliance qui liait ses destinées à la Russie. Elle a le mérite d'avoir fait honneur à sa signature. Il n'est pas exact de dire qu'elle fut victime d'une « odieuse agression ». Si en fait elle subit la première, après la malheureuse Belgique, le choc terrible de la guerre, c'est parce que le plan de campagne allemand élaboré en prévision d'une collaboration militaire entre la Russie et la France, prévoyait une invasion rapide du territoire français et la défensive sur le front oriental, même si le conflit visait tout d'abord l'Allemagne et la Russie. N'oublions pas que si l'Allemagne avait voulu à tout prix déclarer la guerre à la France pour s'emparer de nouvelles provinces ou de colonies, elle aurait pu le faire à maintes reprises et dans de meilleures conditions, notamment lors de la guerre russo-japonaise.

Quelle que soit la réponse aux différentes questions que pose l'histoire de la crise européenne en juillet 1914, il en ressort que les responsabilités immédiates sont partagées entre les principaux beligérants, mais d'une manière inégale. On discutera encore longtemps pour savoir qui en porte la responsabilité principale. L'Allemagne? L'Autriche? la Russie? l'Angleterre? Les éléments du procès qui nous sont connus jusqu'à ce jour sont dans leur ensemble défavorables aux deux premières

puissances. Mais l'histoire n'a pas encore dit son dernier mot. Vues à travers le recul des années, nos certitudes ne passent-elles pas parfois au rang de simples hypothèses?

N'oublions pas non plus qu'on ne saurait parler congrûment des origines de la guerre tant que l'on fait abstraction des causes lointaines qui ont jour par jour tissé entre les puissances européennes un inextricable réseau de suspensions, d'intrigues et de jalousies. Lorsqu'on considère les causes premières du conflit, on ne peut que constater un enchaînement de fautes, d'erreurs et de préjugés tels qu'il est impossible de faire le départ des responsabilités. On ne voit plus que des hommes dominés par des nécessités supérieures, par un système qui d'avance rend inévitables certains actes et certains gestes. La logique des choses est plus puissante que la logique des hommes. Seuls les grands hommes ou les minorités énergiques peuvent parfois dissocier les fatalités qui nous écrasent et par une action puissante sur nos esprits ouvrir au monde des voies nouvelles. Mais où sont nos grands hommes? Où sont les minorités capables de renverser les préjugés auxquels l'humanité demeure asservie?

Dans les deux discours auxquels nous avons fait allusion, il n'y a pas que des accusations, des critiques et des récriminations stériles. Sans doute la partie négative est de beaucoup la plus développée; il y a cependant — et c'est là un progrès qu'il importe de signaler — une partie positive qui laisse quelque espoir pour l'avenir. Lord Grey s'est en effet déclaré favorable à la formation d'une ligue des puissances, dont le rôle serait de maintenir la paix générale et de s'opposer, au besoin par la force, à toute tentative d'agression. Pour la première fois, M. Bethmann-Hollweg déclare que l'Allemagne examinera loyalement tout effort pour trouver une solution pratique. « L'Allemagne, dit-il, est prête en tout temps à se joindre à une ligue des peuples et même à se placer à la tête d'une telle ligue pour punir ceux qui prétendent troubler la paix. » (Pourquoi « se placer à la tête »?)

Ce sont là des paroles qui méritent d'être relevées et soigneusement enregistrées, car à l'heure des négociations, il faudra sans doute rappeler les promesses qui auront été faites pour qu'elles ne demeurent point lettre morte. Le système de l'anarchie est condamné même dans l'esprit des dirigeants, mais pour que leurs velléités de le changer se traduisent par des actes, pour qu'ils trouvent la force nécessaire de vaincre les difficultés pratiques que pose le problème de l'organisation internationale, il importe qu'ils soient encouragés, soutenus, stimulés, poussés par une opinion publique énergique et consciente de sa force. Il n'y a pas d'autre chance de salut pour l'Europe mutilée que dans la formation d'une union internationale. Mais cette union, il faut qu'elle existe dans la volonté des peuples, avant de passer dans les codes et dans les lois. Elle ne doit pas être imposée, mais consentie. Quels que soient les progrès que réalise l'idée d'ordre international auprès des gouvernements, il serait fou de s'abandonner à eux dans l'espoir qu'ils réussiraient de tout mener à bien. Si la ferme volonté d'aboutir ne les anime pas, s'ils ne sentent pas derrière eux un grand mouvement d'opinion, les dirigeants ne tarderont pas à se laisser dominer par la loi du moindre effort; les préjugés, les intrigues, les suspensions auront tôt fait de réduire à néant leurs faibles intentions. La montagne accouchera d'une souris. Les diplomates peuvent bien occasionnellement parler le langage des pacifistes, mais replacez-les dans leur milieu et ils agiront comme par le passé, esclaves des traditions et des préjugés de leur caste.

C'est pourquoi, et aujourd'hui plus que jamais, il importe de dire à tous ceux qui pactisent avec les idées d'ordre et de paix: Abandonnez toutes vaines récriminations en ce qui concerne le passé.

Tous les peuples ont péché, tous les chefs ont à leur heure trahi la cause de l'humanité, il n'y a pas un seul d'entre nous qui ne soit à quelque degré responsable des maux dont nous souffrons. Soyons humbles et miséricordieux dans l'appréciation des fautes, car nul n'est assez pur pour jouer le rôle d'accusateur et de redresseur de torts. Il ne s'agit plus de revenir sur ce qui est irrémédiablement consommé, mais de penser dès maintenant à l'avenir, d'éduquer, de préparer, d'organiser l'opinion publique afin que les gouvernements soient obligés de s'engager dans la voie des réformes radicales, non parce que cela leur plaît, mais parce que les peuples le veulent. Ne perdez point votre temps à analyser et à interpréter les moindres paroles des gouvernants, mais faites que ces paroles, à l'heure décisive, donnent lieu à des actes. Et pour cela, nous ne saurions trop le répéter: Propagande d'abord.

H. HODLER.

Réponse à M. Gustave Spiller

Dans la *Voix de l'Humanité* du 25 octobre, M. Gustave Spiller dit avec raison que les individus ne sauraient être comparés à des Etats (c'est-à-dire à des collectivités habitant des territoires).

Mais M. Spiller ajoute plus loin « si des communautés comme Londres et des sous-Etats comme l'Ecosse sont gouvernées par les lois, mais sans sanction non physique, pourquoi est-ce que des unités territoriales souveraines ne le seraient pas? » J'avoue ici ne pas comprendre. Qu'est-ce qu'une « sanction non physique »? C'est un contre-sens complet et je présume que M. Spiller a voulu dire sans sanction physique. Mais alors il y a ici une erreur dont M. Spiller paraît ne pas se rendre compte lui-même. En effet, si Londres et l'Ecosse peuvent se contenter de police sans armée, c'est que toutes deux se sentent à l'abri des ailes de l'armée et surtout de la flotte britanniques. Il est donc faux de comparer des villes et des sous-Etats dépendants d'un côté, mais efficacement protégés de l'autre, avec des Etats souverains.

Le même individu civilisé qui est chez lui pacifique et sort à Londres ou en Ecosse sans revolver, s'arme jusqu'aux dents quand il se sent seul dans un pays barbare ou sauvage... et pour cause. A l'époque féodale, les villes et les principautés féodales s'armaient de même. Mais aujourd'hui elles se sentent tranquilles grâce à l'armée de leurs grands Etats. Sans doute, la collectivité n'est pas l'individu, mais il y a des faits qui sont communs à l'individu et à ses collectivités.

Je serais d'accord avec M. Spiller s'il disait que la suppression totale des armements est l'idéal à atteindre. Mais c'est un idéal qu'il est impossible d'atteindre d'un seul coup et c'est pour cela qu'un désarmement progressif, fait sur une base internationale commune, selon les forces respectives des Etats, doit servir de base initiale.

Mais pour y arriver il faut avant tout édifier une force supranationale capable de sanctionner (physiquement s'il est nécessaire) les lois internationales qui devront être instituées. Dans l'avenir seulement on pourra penser à un désarmement complet partout. Si M. Spiller avait réfléchi aux contrées encore actuellement barbares ou sauvages, il aurait dû comprendre qu'un désarmement total de tous les Etats n'est pas encore possible, du moins actuellement. Et sans unisson honnête de tous les Etats, rien n'est praticable. Certainement, avec l'établissement d'une législature internationale, d'une organisation judiciaire et de la suppression des armements, on pourrait arriver à une paix durable et supportable, mais l'impossibilité de la suppression subite actuelle des armements détruit le calcul de M. Spiller.

Ceterum censeo vis super nationes esse instituendam.

D^r A. FOREL.

Editeur responsable et imprimeur: Fr. Ruedi.